

## HOMMAGE

## A la mémoire d'Eric Decarro

C'est avec une grande tristesse que l'Union syndicale suisse (USS) a appris qu'Eric Decarro était décédé le 4 août, à l'âge de 77 ans, des suites d'une longue et pénible maladie. Le Genevois, en sa qualité de président de la Fédération du Syndicat des services publics de 1995 à 2003, a participé au Comité de l'USS lors des trois dernières années de son mandat. Il était marié, père de 3 enfants et grand-père de trois petits-enfants.

Syndicaliste engagé, Eric Decarro était connu pour être quelqu'un qui défendait avec force ses convictions et ne ménageait pas ses critiques, mais qui le faisait dans le respect et le dialogue. Grâce à sa ténacité et à sa clairvoyance, Eric a été l'initiateur de nombreuses luttes que les syndicats ont ensuite faites siennes. Ce fut notamment le cas du référendum contre l'Arrêté urgent sur le chômage de 1997 qui a permis d'éviter que les conditions de vie de dizaines de milliers de personnes ne se dégradent, ou de la campagne contre la libéralisation du marché de l'électricité en 2003.

L'engagement politique d'Eric Decarro remonte au temps de ses études de sociologie, puis d'économie. Dès 1962, il entre à l'Action syndicale universitaire et au Parti du travail. Il prendra rapidement des fonctions dans l'Association générale des étudiants. Pendant cette période, il participe également aux marches du mouvement antiatomique, au soutien antifasciste espagnol ainsi qu'au mouvement contre la guerre du Vietnam.

Dès 1967, il s'engage au Syndicat des services publics (SSP) de Genève où il préside la section de 1978 à 1982. Au Congrès de Davos de 1991, il est nommé au Comité directeur du SSP. Il deviendra président central du SSP en 1995, mandat qu'il exercera jusqu'en 2003. Eric Decarro a vu très tôt les dangers des nouvelles formes de management empruntées à l'économie privée qui s'installaient dans les services pu-

blics. Grâce à ses analyses lucides et critiques, il mettait constamment en garde ses collègues contre les dérives de la libéralisation de l'économie ainsi que des politiques d'austérité menées par la Confédération et les cantons. De toutes les mobilisations et grèves de la fonction publique en Suisse romande, il a également accompagné les salariés de Swissair lors du Grounding de la compagnie aérienne. Il était évidemment de la grande manifestation pour la défense des services publics de 1996, comme il s'est battu pour le personnel de la Confédération pendant toute la campagne précédant la votation sur la Lpers.

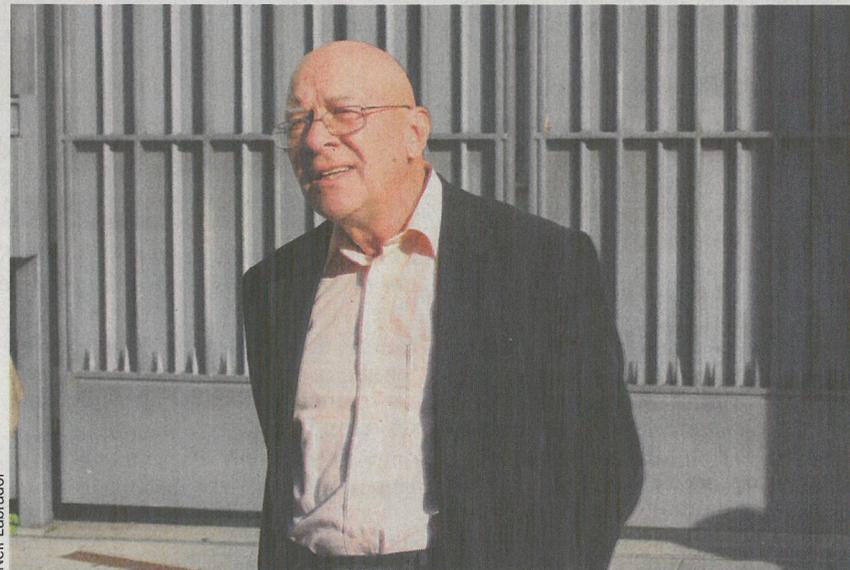
Dès les années 90, Eric Decarro s'est fortement investi dans le mouvement altermondialiste permettant au SSP d'y jouer un rôle actif. Il a participé

activement à des mobilisations contre l'OMC, le WEF ou le G8. Il fut également l'un des principaux initiateurs du Forum social suisse.

Eric Decarro a terminé sa carrière en qualité de chargé de recherche pour le Département de l'instruction publique de Genève sur des questions touchant à la formation professionnelle. Toutes celles et tous ceux qui l'ont côtoyé se souviendront de sa profonde conviction qu'il est nécessaire de lutter pour un monde meilleur, conviction qui l'aura guidé jusqu'au bout.

USS/L'ES ■

*Un hommage à Eric Decarro du monde syndical et politique sera rendu dans le courant du mois de septembre.*



Neil Labrador

*Un des derniers combats d'Eric Decarro était dédié au droit de manifester, remis en cause à Genève. En juin, il avait été acquitté par le Tribunal de police après avoir été amendé pour sa participation à une manifestation contre les accords Tisa. En 2011 (photo), le même tribunal l'avait déjà blanchi, avec d'autres militants ayant participé à un rassemblement de solidarité avec les salariés français défendant leurs retraites.*

## TRIBUNE

## PV 2020: oui au renforcement de l'AVS

Les accusations des promoteurs du référendum de gauche contre le projet «Prévoyance 2020» contre tous les syndicats nationaux, le PSS et les Verts – qui appellent à voter oui à cette réforme lors du vote du 24 septembre prochain – sont massives et fort moralisantes. Sont-elles pour autant justifiées? Non, pas du tout, si l'on examine objectivement les avantages et les inconvénients concrets de cette réforme, sans ignorer le contexte politique dans lequel elle se situe.

Les partisans du référendum dénoncent surtout le relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et la baisse du taux de conversion dans le 2<sup>e</sup> pilier. Le relèvement de l'âge de la retraite des femmes est effectivement difficile à avaler. Par contre, l'abaissement du taux de conversion est déjà une réalité pour la plupart des salariés. Les caisses de pension ont ramené depuis quelque temps déjà à 6%, voire moins, le taux de conversion pour la part subrogatoire des rentes. La vraie question est donc de savoir quelle est la compensation envisagée. Les améliorations suivantes sont prévues, dont une partie n'est jamais mentionnée par les partisans du non:

- Première hausse en valeur réelle des rentes AVS en 40 ans: les futurs retraités et retraitées recevront au minimum 840 francs de plus par an, et les couples entre 1680 et 2712 francs de plus. Il s'agit d'une amélioration substantielle, que seules des personnes bien payées et bien assurées peuvent ridiculiser. Les très nombreuses femmes n'ayant pas de rente ou une faible rente LPP seront parmi les principales bénéficiaires.
- Meilleures rentes en cas d'activité à temps partiel. Les femmes surtout en profiteront.
- Garantie des droits acquis en matière de rentes LPP pour tout le monde dès 45 ans. Pour les jeunes, un renforcement du processus d'épargne préviendra une baisse des rentes. A cela s'ajoute le nouveau supplément majorant les rentes AVS.

- Nouvelle possibilité pour les salariés âgés perdant leur emploi après 58 ans de rester dans leur caisse de pension. Cette mesure s'avère cruciale, au vu de la situation actuelle du marché du travail!
- Cette dernière amélioration est aussi en faveur des préretraités de la construction ainsi que des arts et métiers. Si la réforme échoue, la majorité d'entre eux perdront plus de 10% de leur rente transitoire.

Un oui à la «PV 2020» signifie de surcroît – et c'est vital – assurer des chiffres noirs pour l'AVS et stabiliser le financement du 2<sup>e</sup> pilier en tout cas jusqu'en l'an 2030. Cela profitera à tous les retraités!

Le fonds AVS obtiendra-t-il le milliard de francs des 0,3% de TVA réservés actuellement à titre transitoire à l'AI, qui seront dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 perdus pour nos assurances sociales si la réforme est refusée? Veut-on ensuite assurer le financement des rentes de la génération du baby-boom avec un modeste relèvement de seulement 0,3% de TVA dès 2021, pour au moins 10 ans? Ce sont les questions auxquelles le peuple aura à répondre le 24 septembre. Or, priver l'AVS de cet argent serait irresponsable et ne porterait de l'eau au moulin qu'aux seules associations patronales nationales, au PLR et à l'UDC, dont l'objectif est de plonger l'AVS dans une grave crise financière, pour parvenir enfin à réaliser leur rêve: la retraite à 67 ans pour tous et un affaiblissement de notre 1<sup>er</sup> pilier. N'est-ce pas être obnubilé idéologiquement ou mal intentionné que de vouloir faire croire qu'un non à «Prévoyance vieillesse 2020» ouvrira la voie à des lendemains qui chantent pour les retraités de ce pays? En tant que syndicaliste qui s'est battu pendant toute sa vie pour les intérêts des salariés, je me pose sérieusement la question.

**Vasco Pedrina, ancien coprésident du syndicat Unia ■**

## TRISTESSE

Le syndicat Unia, région Fribourg, a le regret de faire part du décès de

**Monsieur Gabriel Daguot**

Vice-président du comité régional et militant actif de longue date